



Dossier de presse

Février 2025



« La Caf du Var en 2025 »



Toulon, le 4 février 2025

« La Caf du Var en 2025 : Pour améliorer encore notre qualité de service auprès de nos publics »

La Caisse d'allocations familiales du Var vivra en 2025 plusieurs changements de fond qui auront pour finalité d'améliorer la qualité de son service auprès de ses bénéficiaires et également sur les territoires.

Le déploiement de la ressource trimestrielle préremplie à l'échelle nationale, à compter du 1^{er} mars, qui impacte en premier lieu les bénéficiaires de la prime d'activité et du revenu de solidarité active, s'inscrit pleinement **dans le dispositif de solidarité à la source** qui induit un changement de la relation avec nos publics. Vers une relation plus humanisée, au cœur de laquelle la Caf doit être proactive auprès de ses bénéficiaires, développer pédagogie et conseil auprès de ses publics.

Des défis majeurs à relever pour la Caf du Var en 2025 qui pourront être pleinement incarnés d'ici la fin du premier trimestre 2025, avec un **déménagement de notre siège du quartier de la Rode vers le quartier de la Loubière**, certes, mais également un changement d'accueil pour la Rode, la Garde et plus largement, la révision de notre stratégie de service à compter de septembre prochain : plus d'aller-vers, plus de proximité, plus d'accompagnement auprès de nos publics en difficultés !

Nouveau pour près de 109 000 allocataires varois : la déclaration de ressources préremplie, plus simple et plus facile pour le Rsa et la prime d'activité !



La Caf du Var se prépare à mettre en place à compter de mars 2025, une nouvelle déclaration de ressources des bénéficiaires du RSA et de la prime d'activité, qui vise à simplifier la gestion des droits avec des formulaires préremplis de déclaration trimestrielle de ressources. Plus faciles, plus fiables, ils permettent un calcul du montant de ces aides adapté au plus près de la situation des allocataires, limitant ainsi le risque d'erreurs. Une étape décisive de la « solidarité à la source », qui montre l'engagement de la Caf du Var à faciliter et simplifier les démarches de ses allocataires.

A compter de mars, la déclaration trimestrielle des ressources pour les bénéficiaires du RSA et de la prime d'activité sera préremplie avec leurs salaires, grâce au montant net social, et/ou les aides sociales, et ils devront simplement la vérifier et la compléter avant de la transmettre à la Caf.

Pourquoi cette évolution ?

Le pré-remplissage des déclarations trimestrielles s'inscrit dans le projet plus global de la Solidarité à la source. Il s'agit d'une étape essentielle de simplification du parcours déclaratif de nos publics, mais aussi de sécurisation de la donnée entrante, enjeu majeur de versement du juste droit.

SOLIDARITÉ À LA SOURCE

**Prime d'activité, RSA :
les mois à déclarer changent !**

Je remplis ma déclaration en ...	Mois à déclarer
Octobre	Juin, juillet et août
Novembre	Juillet, août et septembre
Décembre	Août, septembre et octobre



Plus d'informations sur www.caf.fr

Pour les bénéficiaires du RSA et de la Prime d'activité, il s'agit de remplacer une déclaration trimestrielle des ressources entièrement manuelle par une déclaration préremplie avec les ressources de l'allocataire. Ces ressources sont récupérées auprès du dispositif de ressources mensuelles (DRM).

Avant cette réforme, les allocataires devaient déclarer leurs ressources des M-1 à M-3.

À l'avenir, il sera simplement nécessaire de valider les ressources pré-affichées de M-2 à M-4, après vérification.

En cas de désaccord de l'utilisateur avec un ou plusieurs montants, il pourra créer un signalement transmis à une cellule experte pour analyse. Dans l'attente de confirmation par cette cellule, sa correction sera prise en compte.

Depuis janvier 2024, le montant net social (MNS), qui figure sur les bulletins de paie, remplace le revenu net perçu et constitue désormais la référence unique. Il permet d'intégrer la somme de tous les revenus à prendre en compte. Il est par ailleurs calculé de façon identique par tous les employeurs et les organismes sociaux.

Les ressources sont affichées en montant net social. Elles ont été récupérées directement auprès de votre employeur ou de votre organisme verseur de prestation. Vous devez les vérifier et cliquer sur le bouton Continuer. En cas d'erreur(s), vous pouvez modifier les montants ou ajouter/supprimer une ressource, une pièce justificative vous sera demandée.

Attention : Toute modification donnera lieu à un contrôle.

Cette page présente uniquement les revenus d'activité salariée et les revenus de remplacement perçus en France.

ALBERT

Salaires

	Septembre 2023	Octobre 2023	Novembre 2023
Caisse d'allocations familiales de Meurthe et Moselle	400 €	350 €	350 €
Sopra Steria	350 €	0 €	350 €
Capgemini	300 €	150 €	350 €

Indemnités de chômage

	Septembre 2023	Octobre 2023	Novembre 2023
France travail	112 €	88 €	-

Nous n'avons récupéré aucune des ressources suivantes :

- Indemnités journalières de maternité, paternité, adoption
- Pension retraite et rente
- Pension invalidité
- Indemnités maladie longue maladie AT MP

Vous constatez une erreur ?

Quitter Continuer

Exemple de déclaration préremplie

Pourquoi la mise en place d'une déclaration pour les bénéficiaires du RSA et de la PPA ?

Le Revenu de solidarité active est versé à 1.89 millions de bénéficiaires en France, dont 30 552 allocataires dans le Var. Pour 24.7% des dossiers un indu a été décelé.

La Prime d'activité représente quant à elle au niveau national 4,45 millions de bénéficiaires, dont 78 433 bénéficiaires dans le Var, avec 16,8% des dossiers concernés par un indu.

Pour ces 2 prestations, il est relevé au niveau national 60% d'erreurs sur les déclarations trimestrielles de revenus (DTR), ce qui occasionne les indus et rappels entraînant une instabilité des droits, source d'inquiétude pour les bénéficiaires.

>> Avec le remplacement de la déclaration trimestrielle des ressources manuelle par une déclaration préremplie, les droits de l'allocataire seront sécurisés.

Une expérimentation menée dans cinq départements depuis octobre 2024 a confirmé la pertinence de cette évolution.

Les avantages de la déclaration préremplie :

Plus simple : les salaires versés ou les aides perçues sont déjà indiqués en montant net social, avec les montants déclarés par les employeurs ou les organismes sociaux (Assurance Maladie, caisses de retraite, France Travail, etc.) ;

Plus rapide : les bénéficiaires n'ont plus qu'à vérifier le montant des revenus récupérés automatiquement, ajouter leurs autres revenus s'ils en ont (pension alimentaire, dons réguliers, revenus du capital ou du patrimoine, etc.) avant de valider pour transmission à la Caf du Var;

Plus sécurisée : les risques d'erreurs de déclarations sont diminués, ce qui va limiter les demandes de remboursement de prestations versées, indument trop perçues.

En attendant la réforme du complément mode de garde (CMG) à partir de septembre 2025....

Une autre réforme importante prévue avec trois volets :

- ✓ Un CMG pour les familles monoparentales faisant garder leurs enfants de 6 à 12 ans (nouveau droit).
- ✓ Le partage de la prestation du complément mode de garde en cas de résidence alternée (en décembre 2025).
- ✓ Une réforme du mode de calcul du CMG pour plus d'équité dans l'accès aux modes d'accueil du jeune enfant (se rapprocher des tarifs applicables lorsque recours à un mode de garde en structure collective, de type crèche).

Le futur siège de la Caf du Var : « Nouveau lieu, nouveau lien »



La Caf du Var, acteur incontournable des services aux familles et de la politique sociale, a fait le choix de s'installer dans de nouveaux locaux au sein du quartier de la Loubière.

Le déménagement de son siège est prévu pour la fin du premier trimestre 2025 pour offrir un service encore plus accessible et innovant à ses usagers. Le déménagement de l'accueil de la Rode vers la Loubière est souhaité proche du déménagement du siège, sans rupture du service aux usagers.

Un ancrage territorial préservé pour une Caf proche de ses usagers

Aujourd'hui, la Caf du Var est présente sur le territoire avec 5 points d'accueil physiques : Toulon centre (la Rode), La Garde, Brignoles, Draguignan et Fréjus. Ces points d'accueil ont enregistré un total de 90 586 visites en 2024.

L'offre de service auprès des usagers est complétée par 30 espaces France services (dont un bus itinérant) présents sur le territoire varois permettant ainsi d'assurer un service de proximité ainsi que par l'organisation par la CAF de rendez-vous des droits et des devoirs pour plus de 12 000 nouveaux allocataires du RSA par an dans le cadre du dispositif Var Insertion Travail mis en œuvre par le Conseil départemental (avec une localisation complémentaire à la Seyne sur Mer par exemple).

La mise en place du nouveau siège de la Caf implique un changement d'accueil des usagers de la Rode vers le quartier de la Loubière. Ce changement est l'occasion de repenser notre présence territoriale sur la métropole Toulon Provence Méditerranée. **Il s'agira notamment de préserver notre offre de services dans l'est de la Métropole**, actuellement à La Garde, sous une autre forme, via l'espace France services de la Planquette, avec une offre d'accueil spécifique par des conseillers de la CAF, et au travers d'un partenariat avec France Travail, qui accueille déjà nos publics bénéficiaires du RSA dans le cadre des rendez-vous des droits et des devoirs.

L'accueil de la Loubière est de son côté entièrement repensé au bénéfice des usagers :

- ✓ Une superficie de plus de 110 m² par rapport à la Rode
- ✓ Deux espaces distincts : Un espace rendez-vous renforcé (8 boxes) et un espace numérique en libre-service ou accompagné selon sa maturité numérique, pour réaliser ses démarches en ligne
- ✓ Une file d'attente dans l'accueil, avec une organisation pensée et adaptée à des flux plus importants et davantage de flexibilité.

- ✓ Un 3^{ème} espace hybride et évolutif permettant des ateliers collectifs avec des partenaires, notamment autour de l'inclusion numérique des publics.
- ✓ Une circulation améliorée grâce à la présence d'une entrée et d'une sortie distinctes améliorant ainsi la gestion des flux et le repérage dans l'espace.

Le nouveau siège de la Caf accueille par ailleurs la plateforme de service qui assure une réponse téléphonique aux allocataires grâce à ses 72 collaborateurs de la relation de service. En 2024, ces collaborateurs ont répondu à 465 753 appels d'allocataires du Var, des Alpes-Maritimes et du Vaucluse. Ils ont également réalisé 23 027 rendez-vous téléphoniques.

Le parcours des usagers a été prise en compte dans le cadre d'une coopération étroite avec la Métropole TPM et la Ville. Une enquête mobilité a été conduite en fin d'année 2024 révélant que les allocataires se rendent actuellement à la Rode majoritairement à pied ou en bus (2/3 d'entre eux).

De fait, le développement des transports en commun à proximité est un enjeu déjà intégré avec l'augmentation de la fréquence de la ligne 20, la création d'une ligne 2 de la Seyne à la Garde et la création d'un arrêt aux Lices sur la ligne 15 à 300 m de la Loubière. Un arrêt à proximité de la CAF et de la CPAM est par ailleurs prévu en 2026.

Les usagers utilisant la voiture pourront, lors de leur visite, se garer dans le nouveau parking public du « silo » situé à proximité, avec 150 places publiques (en cours de finalisation par l'aménageur Var Aménagement Développement et la métropole TPM).

Une rencontre a par ailleurs été réalisée entre « voisins » et à l'initiative de la Ville de Toulon, avec les riverains et associations du quartier de la Loubière, permettant ainsi à chacun de se présenter et d'échanger sur la future cohabitation.

Une architecture moderne pour une Caf ouverte sur son territoire, accessible, performante et éco-responsable

Appuyée par la mairie de Toulon dans son désir de conserver sa présence en centre-ville, la Caf du Var a fait le choix de construire son siège dans le quartier de la Loubière. Ce choix n'est pas anodin puisqu'il s'inscrit dans la politique du développement de la Ville et de la Métropole qui a souhaité développer dans « l'axe des gares » des projets dédiées aux activités tertiaires, de formations et de services. Ainsi de nombreux institutionnels publics et privés se sont récemment installés sur les sites de Chalucet, Montety, Zénith et Loubière. Ce quartier en plein développement est par ailleurs agrémenté d'un parc arboré de 16 000m² qui a vu le jour en septembre 2022.

Le siège du Loubière regroupera les collaborateurs des sites de la Rode, la Beaucaire et la Garde à compter de mars 2024, soit 450 agents sur un seul site, ce qui représente 80% des agents de la Caf du Var. Il favorisera ainsi la transversalité et l'efficacité dans l'exercice de sa mission de service public.

La volonté de choisir un nouveau lieu pour réunir les 3 sites de la région toulonnaise a émergé pour plusieurs motifs :

- **Économique** : l'actuel site de la Beaucaire nécessitait pour un de ses bâtiments d'importants travaux de rénovation au vu de sa vétusté. Le siège actuel, situé dans le quartier de la Rode, est un IGH (Immeuble de Grande Hauteur) engendre des coûts de fonctionnement élevés et impliquait également d'importants travaux de réhabilitation. La construction du bâtiment est quant à elle en partie autofinancée par la vente des trois sites ainsi que celle de nos locaux rue Racine et Duprat en 2019 à laquelle s'ajoute un financement attribué par la Caisse nationale.

- **Managérial** : ce nouveau siège est l'opportunité de rassembler les équipes, favorisant ainsi la transversalité et la cohésion dans l'exercice de notre mission de service public.
- **Fonctionnel** : les locaux actuels sont en partie inadaptés aux nouvelles formes de travail (hybrides, à distance, collectives, etc.) et à notre souhait d'incarner une Caf ouverte, accessible et moderne.
- **Écologique** : Le Loubière favorisera la réduction de nos consommations et plus largement l'application du plan de sobriété engagé début 2022. Il s'accompagnera d'un nouveau plan de mobilité.

Le bâtiment compte plus de 8400m² de surface de bureaux dans un bâtiment éco-durable méditerranéen de 6 étages. L'architecture se veut moderne et épurée et l'aménagement intérieur intègre des espaces de collaboration.

La Caf du Var a fait de ce nouveau siège une **opportunité d'incarner l'évolution** culturelle et organisationnelle qu'elle conduit dans le cadre de son Projet d'entreprise **IMP'ACT 23-27**.

En effet, ce projet touche à de nombreuses thématiques en matière de **Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO)**.

Or le bâtiment est labellisé Bâtiments durables méditerranéens (BDM) en raison de nombreux critères :



- *sa construction repose sur le choix de matériaux respectueux de l'environnement (béton bas carbone, isolants biosourcés, peintures écolabellisées, revêtement de sol); des panneaux photovoltaïques permettent d'approvisionner une partie des besoins du bâtiment; le niveau de confort acoustique est performant de manière globale; de la végétation a été plantée en terrasse et sur la façade; enfin 80% des entreprises intervenant sur le projet étaient locales.*
- *une gestion technique du bâtiment (GTB) est installée permettant de réguler l'éclairage, le chauffage /climatisation, l'eau (détection de fuite par exemple) selon les besoins et les normes en vigueur.*
- *sur le volet économique, les marchés passés dans le cadre de ce projet intègrent quant à eux la dimension durable.*
- *par ailleurs, à l'échelle du quartier des services de mobilité durable sont prévus avec un arrêt de bus supplémentaire pour faciliter l'accès, une voie piétonne, une piste cyclable et un parking vélos. Le site a ainsi été pensé afin de favoriser la mobilité douce.*

L'aménagement intérieur a été réalisé avec le concours des collaborateurs à l'occasion de 8 ateliers collaboratifs organisés, par exemple, sur les usages des espaces, sur l'aménagement des espaces de travail, sur l'équipement des espaces sociaux, sur le mobilier, sur la restauration, sur les ambiances décoratives, sur la mobilité durable, etc.

Les espaces de travail disposent ainsi de lieux dédiés à la collaboration et aux échanges informels favorisant la transversalité. La majorité des étages regroupant les collaborateurs sont chacun pourvus d'une grande salle de réunion. Par ailleurs, 4 espaces de formation sont proposés à destination de nos collaborateurs assurant la réponse téléphonique et l'accueil auprès de nos usagers, ou encore destinées à accueillir les collaborateurs entamant des parcours internes dédiés à l'apprentissage de la législation et permettant d'acquérir les compétences nécessaires à la gestion des dossiers allocataires. Chaque année nous recrutons plus de soixante collaborateurs et cette ambition sera poursuivie avec nos services nationaux (par exemple, la Caf du Var abrite l'une des 5 unités du Service national de lutte contre la fraude à enjeux).

Enfin, le 6^{ème} et dernier étage du bâtiment est quant à lui dédié à la créativité avec un espace modulable de plus de 300m². Echanger, co-construire, imaginer, prototyper, tester... tout cela sera possible au sein de cet étage.

Cet étage traduit ainsi la volonté déjà affirmée et entamée de la Caf du Var de co-construire avec ses collaborateurs, avec et pour ses partenaires, au bénéfice de ces populations sur le territoire varois. **Elle accueillera régulièrement ses partenaires pour des formations, réunions et démarches d'innovation (avec un Lab), dans le cadre de sa démarche Caf&Co: «Faire avec et pour ses partenaires».**

Avec ce nouveau siège, la Caf du Var conforte son rôle d'aménageur social du territoire et d'acteur économique, au service de l'inclusion sociale et professionnelle des Varois (inclusion handicap, inclusion professionnelle, rendez-vous des droits et des devoirs, conciliation vie familiale/ vie professionnelle, insertion professionnelle avec notamment les crèches Avip).

Elle proposera par ailleurs une révision de ses modalités d'accueil à compter de septembre 2025, toujours dans l'optique de renforcer la proximité et la personnalisation pour ses allocataires : augmentation du nombre de rendez-vous en accueil physique, organisation de forums et d'accueils « délocalisés » au cœur des quartiers et des territoires.



À propos de la Caf du Var

Acteurs essentiels de la solidarité nationale, la mission des Caf est d'aider les familles autour de quatre domaines prioritaires :

- la conciliation vie familiale, vie professionnelle et vie sociale ;
- l'appui à la relation parentale, le développement de l'enfant et le soutien aux jeunes ;
- la création de conditions favorables à l'autonomie, l'insertion sociale et professionnelle ;
- et l'amélioration des conditions de logement.

Quelques chiffres (au 31/12/2023)

La Caf du Var comptait, en 2023, 213 019 allocataires, soit 487 636 personnes couvertes sur l'ensemble du département (près d'une personne sur deux). Les familles avec enfant(s) à charge représentent près de 42 % des allocataires. Parmi elles, 14 % sont des familles monoparentales.

La Caf du Var a versé 1,266 milliard d'euros de prestations en 2023, soit un montant moyen mensuel par allocataire de 495€, et dépense près de 125 millions d'euros au titre du soutien aux partenaires pour le développement de services (collectivités locales, associations etc).

Toute l'actualité de la Caf du Var

Les comptes officiels de la Caf du Var



@CafduVar



Caf du Var

Contact presse

Nathalie Rochedy – Responsable communication Caf du Var

Tél : 07 77 85 90 76 – Mail : nathalie.rochedy@caf83.caf.fr